

**Arrêté n° 2024-017 SDSU modifiant l'arrêté n° 2022-053 SDSU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées
du Conseil Territorial de Santé de la Somme**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-036 SDSU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-053 SDSU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 16 janvier 2024 modifiée portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de la Somme ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de la Somme ;

ARRETE

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-053 SDDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

1 a - Xavier SOUAL-WLODEK, suppléant de Didier RENAUT, est supprimé de la composition de cette commission.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-053 SDDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 2 :

Benjamin MOITREL, APF France Handicap, suppléant de Christine TREPTE, en remplacement d'Alain DE BROCA.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 23 février 2024

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME

Composition du bureau

Tableau de composition

- | | | |
|---|-----------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1 | Président | Jean-Pierre CANARELLI |
| 2 | Vice-président | Éric JULLIAN |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Cyrille GUILLAUMONT |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Gérard DESSEAUX |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)
6	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
7	Kévin HEURTAUX - Bureau des Internes Picards (BIP)	Nagui CHADLI - SAPIR-IMG
8	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>

Au titre du collège 2 :

9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH
---	----------------------------------------	------------------------------------------

Au titre du collège 3 :

10	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
----	-----------------------------------	--------------------------------------

Au titre du collège 4 :

11	Jean-Louis DUTOTE – MSA de Picardie	Chantal TRICHARD – CARSAT HDF
----	-------------------------------------	-------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Cyrille GUILLAUMONT

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Didier RENAUT - CHU Amiens (FHF)	<i>En attente de désignation</i> (FHF) (nouveau)
2	Cyrille GUILLAUMONT - Président de la CME EPSM de la Somme (FHF)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	Céline GOURLAIN – EHPAD Vallée de la Luce (SYNERPA)	Philippe MASSART – EHPAD Le Parc des vignes (SYNERPA)
4	Philippe PERRIER – ADPEP80 (PEP)	Nicolas PIPART - Association Soins Services (FEHAP)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Ludovic BILLARD - Association Avenir (URIOPSS)	Marie FAUVARQUE - APREMIS (URIOPSS)
6	Mélanie BIDARD - Addiction France	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentant les professionnels de santé libéraux

7	Lydia BERTRAND	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------	----------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	Kévin HEURTAUX - Bureau des Internes Picards (BIP)	Nagui CHADLI - SAPIR-IMG
---	-------------------------------------------------------	--------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Hakim HOUCHI - CPTS Grand Amiens	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Aymeric BOURBION - FNEHAD	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------	----------------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dominique MONTPELLIER	Béatrice SOTTEAU-VONACHEN
----	-----------------------	---------------------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Sébastien BIL – UNAFAM	Séverine LEGRAND-DAVENNE - UNAFAM
14	Emmanuel DUCLERCQ – CDCA de la Somme – PH	Michel GUILBERT – CDCA de la Somme - PA
15	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
16	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Colette MICHAUX - Maire de Liomer	Elisabeth ESCARD - Maire de Le Mazis
18	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Christine ROYER	Christelle CLOLERY - DDETS
21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Gérard DESSEAUX

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Ahmed ZOUAD – APAJH 80 (NEXEM)	Christophe BAYARD - ADAPEI 80 (NEXEM)
2	Véronique DUBOIS BAILLET - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS Sages-femmes
3	Sabine LEPETZ - URPS Pédicures Podologues	Richard ETIENNE - URPS Chirurgiens-dentistes

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Christine TREPTE – APF France Handicap	Benjamin MOITREL - APF France Handicap (nouveau)
5	Gérard DESSEAUX - France Rein	Michel LEROY - Polioglip
6	Erick PASQUIER - UFC Que Choisir	Christophe GHYS – UNAFAM
7	Noëlle DELEBASSEE – CDCA de la Somme - PH	Christian FEUILLETTE – CDCA de la Somme – PH
8	Éric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE – CDCA de la Somme - PA	Josette DEKANDELAER – CDCA de la Somme - PA
9	Olivier MALLET – CDCA de la Somme – PH	Stanislas SZUMNY – CDCA de la Somme – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Catherine HUETTE - Responsable du Pôle de la PMI	<i>En attente de désignation</i>
11	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentant de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------